



Semaine du soir 05 au 09 juillet 2010 à Yvonand

Règlements :

La régata est soumise au règlement de course à la voile 2009 - 2012 et aux présentes instructions.

Plan d'eau :

Au large du port d'Yvonand.

A disposition sur l'eau : dès 18h.45 premier départ possible dès 19h.00.

Parcours :

Les parcours peuvent être de plusieurs types : - bananes - triangle olympique.

Le type de parcours sera déterminé par le nombre de bouées mouillées. Les organisateurs du soir afficheront un croquis du parcours au panneau d'affichage avant 18h.00 ; les équipages qui ne pourront pas consulter le panneau d'affichage se renseigneront auprès du bateau start dès que celui-ci aura posé le parcours.

Sécurité :

Par sécurité, le port de **gilet de sauvetage** est obligatoire pour les séries **des dériveurs et des multicoques**.

Procédure de départ (voir feuille annexe)

Rappel individuel :

Le pavillon "X" sera hissé sur le bateau-comité, appuyé de plusieurs coups de klaxon et restera hissé jusqu'à ce que tous les bateaux partis prématurément aient repris un départ correct, après être passés par l'extérieur des marques délimitant la ligne de départ . Les concurrents sont seuls responsables de savoir s'ils ont pris un départ correct.

Arrivée :

Pavillon **bleu** hissé.



Signaux :

- Pavillon "L" Sur le bateau-comité : concurrents à disposition du comité sur l'eau (suivez-moi).
- Pavillon **orange et bleu** Amené, appuyé d'un coup de pistolet : fin de la régates (ou des régates) de la soirée.

Classement :

- Lestés jaugés, en temps compensé selon TCF
- Lestés non jaugés, un TCF sera assigné par le comité de course
- Lasers, en temps réel
- Autres dériveurs, en temps compensé
- Multi, en temps compensé
- L'équipe qui organise un soir les départs, sera classée ce soir là selon la moyenne de ses autres régates.

Réclamations :

Le concurrent ayant l'intention de déposer une réclamation devra hisser le pavillon "**B**" avant de passer la ligne d'arrivée. Les réclamations établies sur formule officielle doivent être remises au comité de course au maximum une heure après la fin de la régates.

Délibérations du jury :

Les délibérations auront lieu au bureau de course à l'heure indiquée au tableau d'affichage. Il n'y aura pas de convocation individuelle. Les parties se présenteront spontanément avec leurs témoins.

En s'inscrivant et en participant à une régates, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du **CNTY** et des personnes responsables de l'organisation de la régates.

Les organisateurs